

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2021

Le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire le 12 AVRIL 2021 à 19h00 sous la présidence de M. Bernard LENSEL, Maire.

Date de la convocation : 06/04/2021

Etaient présents : Emilie CAS-PAUGET, Gaël ALLOMBERT-GOGET, Véronique MAYOT, Bertrand VAILLOUD, Louis BERTHET-BONDET, Odile GOIFFON-COCHE, Emmanuel ANDRE, Raphaël JACQUIOT, Christophe TISSERANT, Clara ALOMBERT, Alain RAYNAUD, Ludovic GHERARDI, Romain PERRILLAT, Samuel BECOT, Marleen GONON.

Absents excusés : Philippe VION-DURY (pouvoir à Louis BERTHET-BONDET), Christine TRONCY.

Secrétaire de séance : Odile GOIFFON-COCHE.

La séance est ouverte à 19h00.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'ajout de 3 points : Suite à la démission de Fabienne RICHARD, modification du tableau des indemnités des élus et délégués au SIEA. Baignade été 2021 au plan d'eau.

Le conseil municipal après avoir approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la séance précédente, étudie les affaires suivantes :

1/DELEGATION D'ATTRIBUTION AU MAIRE

-M. le Maire présente à l'assemblée la DIA reçue depuis le dernier conseil pour laquelle la commune n'a pas préempté : vente commune LE POIZAT-LALLEYRIAT/FANUEL : terrain cadastré 300 AE 452 d'une superficie de 179 m2.

2/COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

-APPROUVE les comptes administratifs suivants :

BUDGET PRINCIPAL					
	RESULTATS 2019	DEPENSES 2020	RECETTES 2020	RESULTATS 2020	RESULATS CLOTURE 2020
INVESTISSEMENT	22 732,26	720 295,29	658 754,33	-61 540,96	-38 808,70
Restes à réaliser					
FONCTIONNEMENT	226 037,19	764 098,83	941 030,12	176 931,29	224 434,68
Affectation investissement	178 533,80				
TOTAL SECTIONS	70 235,65	1 484 394,12	1 599 784,45	115 390,33	185 625,98

LOCAL COMMERCIAL le 2J					
	RESULTATS 2019	DEPENSES 2020	RECETTES 2020	RESULTAT 2020	RESULTAT DE CLOTURE 2020
INVESTISSEMENT	-9 030,00			0,00	-9 030,00
FONCTIONNEMENT	28 570,88	2 030,04	3 382,44	1 352,40	29 923,28
Affectation investissement					
TOTAL SECTIONS	19 540,88	2 030,04	3 382,44	1 352,40	20 893,28

LOCAL COMMERCIAL l'Etincelle					
	RESULTATS 2019	DEPENSES 2020	RECETTES 2020	RESULTAT 2020	RESULTAT CLOTURE 2020
INVESTISSEMENT	-7 210,35	7 810,00	60 000,00	52 190,00	44 979,65
FONCTIONNEMENT	6 096,75	4 408,33	7 611,58	3 203,25	9 300,00
Affectation investissement					
TOTAL SECTIONS	-1 113,60	12 218,33	67 611,58	55 393,25	54 279,65

LOTISSEMENT LE CRET DE BRAMAFAN					
	RESULTATS 2019	DEPENSES 2020	RECETTES 2020	RESULTATS 2020	RESULTAT CLOTURE 2020
INVESTISSEMENT	16 566,57	110 000,00	131 578,64	21 578,64	38 145,21
FONCTIONNEMENT	35 871,56	132 189,14	0,00	-132 189,14	-96 317,58
affactation invest					
TOTAL SECTIONS	52 438,13	242 189,14	131 578,64	-110 610,50	-58 172,37

LOTISSEMENT CHAMP PERROLET					
	RESULTATS 2019	DEPENSES 2020	RECETTES 2020	RESULTATS 2020	RESULTAT CLOTURE 2020
INVESTISSEMENT	-12 565,43	100 633,62	92 719,65	-7 913,97	-20 479,40
FONCTIONNEMENT	13 270,50	92 719,65	92 719,65	0,00	13 270,50
TOTAL SECTIONS	705,07	193 353,27	185 439,30	-7 913,97	-7 208,90

3/LOTISSEMENT BRAMAFAN

-Considérant la vente de la totalité des lots du lotissement au Poizat, DECIDE de clore ce budget au 1^{er} janvier 2021, les résultats seront reportés au budget primitif du budget principal.

4/BUDGETS PRIMITIFS 2021

-VOTE à l'unanimité les budgets primitifs suivants :

BUDGET PRINCIPAL		
	DEPENSES 2021	RECETTES 2021
INVESTISSEMENT	638 780,30	824 091,79
Restes à réaliser	587 344,00	402 696,00
RESULTATS 2020 (avec Bramafan)	38 808,70	38 145,21
TOTAL	1 264 933,00	1 264 933,00
FONCTIONNEMENT	886 575,42	886 575,42
RESULTATS 2020 (avec Bramafan)	96 317,58	96 317,58
TOTAL	982 893,00	982 893,00

LOCAL COMMERCIAL le 2J		
	DEPENSES 2021	RECETTES 2021
INVESTISSEMENT	0,00	9 030,00
RESULTATS 2020	9 030,00	
TOTAL	9 030,00	9 030,00
FONCTIONNEMENT	33 724,00	3 800,72
RESULTATS 2020		29 923,28
TOTAL	33 724,00	33 724,00

LOCAL COMMERCIAL L'ETINCELLE		
	DEPENSES 2021	RECETTES 2021
INVESTISSEMENT	74 580,00	29 600,35
RESULTATS 2020		44 979,65
TOTAL	74 580,00	74 580,00
FONCTIONNEMENT	18 600,00	9 300,00
RESULTATS 2020		9 300,00
TOTAL	18 600,00	18 600,00

LOTISSEMENT LALLEYRIAT		
	DEPENSES 2021	RECETTES 2021
INVESTISSEMENT	101 319,65	121 799,05
RESULTATS 2020	20 479,40	
TOTAL	121 799,05	121 799,05
FONCTIONNEMENT	122 999,05	109 728,55
RESULTATS 2020		13 270,50
TOTAL	122 999,05	122 999,05

5/SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

-ARRETE la liste des subventions attribuées aux associations communales et organismes sociaux pour un montant global de 12 920 euros.

6/FISCALITE DIRECTE LOCALE 2021

-Après avoir entendu M. le Maire rappeler la réforme liée à la suppression de la TH sur les résidences principales, ARRETE à 186 119 euros le produit fiscal attendu pour les taxes foncières des propriétés bâties et non bâties et MAINTIENT les taux des taxes directes locales de la manière suivante (1contre, 10 pour) :

Taxe foncière (bâti) : 12,72 %+ taux départemental : 13,97%

Taxe foncière (non bâti): 42,27 %

7/BAIGNADE ETE 2021

-Mme Odile GOIFFON-COCHE, maire déléguée, présente au conseil municipal les devis acceptés pour la surveillance de la baignade du plan d'eau pour l'été 2021 :

*surveillance baignade du 3 juillet au 31 août 2021 par Ain Profession pour un montant de 12 959,16 € TTC (2 maîtres-nageurs sauveteurs qui seront logés dans l'appartement du 1^{er} étage de l'annexe mairie au Poizat).

*Location d'un chalet pour le poste de secours afin de libérer la cabane utilisée par l'association des jeunes, pour un montant de 1 572 € pour deux mois.

*Achat d'un défibrillateur pour le poste de secours, environ 1 000,00 €

*Achat matériels pour poste de secours pour un montant estimatif de 1 874,00 € .

8/CONVENTION SNACK ET PECHE

-RENOUVELLE l'autorisation à M. Frédéric MIGUET, gérant de l'Espace Auberge de Cuvéry, pour l'utilisation d'un espace public au Plan d'Eau à Lalleyriat, commune de LE POIZAT-LALLEYRIAT, pour l'installation d'un snack pour la période estivale du 01/06/2021 au 30/09/2021 moyennant une redevance mensuelle de 300 € et AUTORISE le Maire à signer la convention à intervenir ainsi que tous les documents s'y rattachant.

-AUTORISE M. Frédéric Miguet à organiser la pêche sur le plan d'eau du 01/06/2021 au 30/09/2021, les samedis et dimanches matin de 7h00 à 12h00, selon le règlement déposé en mairie.

9/MODIFICATION TABLEAU INDEMNITES ELUS

- DONNE son accord au Maire pour revoir le tableau des attributions des indemnités de fonctions suite à la démission de Mme Fabienne RICHARD de ses fonctions de 1^{ère} adjointe et de conseillère municipale et de la nomination de M. Bertrand VAILLOUD au poste de 4^{ème} adjoint. Le montant des indemnités reste inchangé par rapport à la délibération du 8 juin 2020.

10/DELEGUES AU SIEA

-DESIGNE M. Bernard LENSEL en tant que nouveau délégué titulaire pour représenter la commune au sein du Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain en remplacement de Fabienne RICHARD.

11/DIVERS

-Le problème de stationnement du plan d'eau côté route du Ris durant l'été 2021 sera analysé sur place au préalable.

-Un dossier de covoiturage est en cours d'étude avec HBA et les communes voisines ; la désignation de deux terrains à cet effet comprend le site du Moulin de Charix et celui de l'église de Lalleyriat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H00.

Le Maire

Bernard LENSEL.